

PROCES VERBAL CONSEIL DE L'ECOLE DOCTORALE 3M 07 juillet 2020

Présents :

G. Boudebs	H. Folliot	V. Lebrin
H. Berrehrah	M. Fourmigué	B. Le Jeune
F. Calvayrac	P. Frère	J-Y Le Questel
E. Carvou	P-B Gossiaux	P. Poizot
D. Dubreuil	C. Hubert	S. Triki
J-L Fillaut	D. Igliski	A. Verger
	M. Kermarrec	D. Wolbert

Invités :

V. Ferri	N. Tunier	G. Martin
----------	-----------	-----------

Excusés :

R. Gautier	M. Bousquet	J-C Sangleboeuf
M. Pierre	E. Masson	J-M Veillé
P. Cornec		S. Renou
Y. Meng		E. Rakhsi

La séance du conseil débute à 14h00.

I. APPROBATION DU RELEVÉ DE CONCLUSION DU 16 OCTOBRE 2019 :

Le relevé de conclusion du conseil de l'école doctorale du 16 octobre 2019 est approuvé à l'unanimité.

II. BILAN DES INSCRIPTIONS :

- Voir tableaux en annexe
- On constate une baisse légère des inscriptions au fil des ans.
- Point positif : Les durées de thèse sont en baisse.
- Pour 3M, il y a très peu de doctorants salariés (enseignants du secondaire payés par l'éducation nationale par exemple). La grande majorité des doctorant(e)s ont un financement dédié à leur thèse.

III. INSERTION

- Voir tableaux en annexe

- Les chiffres sont très inconstants d'une année sur l'autre.
- Les docteurs en recherche d'emploi semblent augmenter, mais le nombre de situation inconnue baisse en conséquence : Plus de docteurs qui répondent aux enquêtes.
- C. Hubert et D. Igllicki prennent la parole pour indiquer la mise en place d'un forum entreprise en octobre à l'Université de Rennes, dédié aux interactions entre doctorants et entreprises.
- D. Dubreuil suggère de pousser les ED à faire plus de formations sur l'insertion professionnelle, propres à chaque ED.
- H. Berrehrah suggère qu'il faudrait d'avantage introduire les futurs docteurs sur les métiers des data, souvent délaissés par les informaticiens et où les docteurs auraient beaucoup de capacités.

IV. BILAN DES CSI

- Faible retour des rapports pour Brest.
- Retour moyen au Mans suite à une relance 2 jours avant le conseil (9 manquants sur 33)
- A Rennes, le bilan est globalement positif (en attente des probables demandes d'AST)
- Pour Angers, 1 seul retour manquant.
- A Nantes, 5 en attente de nouvelle.
- Un CSI défavorable à Nantes demande l'attention du conseil. Problème de communication dû au caractère réservé du doctorant. Ses travaux nécessitent une très grande interaction avec d'autres équipes. Grosses lacunes en anglais, ainsi que sur la maîtrise des outils informatiques.
- La validation de ce CSI défavorable est soumise au vote du conseil : 6 abstentions, 14 pour. **CSI validé**

V. PROLONGATION CIFRE SUITE COVID

- Plusieurs demandes de prolongation de thèse CIFRE à Rennes sont exposées.
- Il est décidé dans un premier temps de déléguer les signatures éventuelles aux directeurs adjoints de site.
- Il est décidé de généraliser les demandes de prolongation comme suit : 1^{ère} et 2^e année : 2 mois ; 3^e année : 1 mois.

VI. DEMANDES DE DELAI SUPPLEMENTAIRE

- A Angers 1 demande de réinscription en 5^e année, avec une thèse programmée en juillet 2021. Le CSI est très favorable.
- A Nantes, l'établissement a validé l'autorisation de dépassement au-delà de décembre pour les soutenances sans réinscription.
- Concernant les demandes de prolongation des contrats suite à la crise du Covid, F. Calvayrac propose de déléguer les validations (et signatures) aux directeurs adjoints de site.

VII. CONTRATS DOCTORAUX

- Bilan très positif sur tous les sites.
- Toutes les offres sont pourvues (5 recrutements finalisés sous peu à Rennes).

- Les listes des contrats doctoraux sont soumises au vote du conseil : Le conseil approuve à l'unanimité.

VIII. JED

- Suite à la crise liée au Covid-19, les JED ont été annulées pour cette année.
- L'école doctorale sera indulgente avec les doctorants soutenant dans l'année à venir et qui n'auraient pas participé à 2 éditions comme indiqué dans le règlement intérieur.
- Il est proposé un format en ligne de JED, où les participants seraient invités à faire une capsule vidéo présentant leurs travaux (introduction adressée à un public large, développement spécifique, conclusion et perspectives) avec un prix pour les 3 meilleures vidéos.

IX. QUESTIONS DIVERSES

- Le paiement des mobilités internationales attribuées fin 2019 et reportées début 2020 à la demande des unités et établissements ont été retardées puis bloquées au Mans à cause du confinement et seront versées sous peu,
- Il n'y aura pas d'appel d'offre mobilité Rennes Métropole au second semestre 2020. Report sur 2021, avec obligation de soumettre à nouveau sa candidature.
- Pas d'information sur un appel d'offre région Bretagne.
- Suite à l'annulation des JED, et à l'annulation ou le passage en format visio des formations (dispensant les frais de déplacement), une part du budget 3M reste disponible.
- Il est proposé d'utiliser une partie de ce budget pour proposer une aide aux doctorants affectés par le confinement et qui n'auraient pas reçu d'aides de l'état (principalement cotutelles et 3^e année).
- L'aide sera plafonnée à 1000€, et les demandes seront examinées lors d'un conseil exceptionnel en septembre.

La séance est levée à 16h30.

ANNEXES

Bilan des inscriptions

Effectifs et encadrement						
	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020*
Nombre de doctorants inscrits	491	291	478	481	435	457
Nombre de doctorants primo-entrants (inscrits en D1)	137	70	177	134	132	128
Proportion de doctorants primo-entrants titulaires d'un master ou équivalent obtenu dans l'un des établissements co-accrédités ou associés parmi ceux ayant obtenu leur diplôme de plus haut niveau en France.				52	44	68
Nombre de titulaires de l'habilitation à diriger des recherches (HDR)				435	444	341
Nombre moyen de doctorants/HDR				1,11	0,98	1,34
Nombre maximum constaté de doctorants pour un HDR				7	6	5
Nombre de thèses soutenues (Année civile 2014 - 2019)	140	125	129	148	115	121
Durée moyenne des thèses soutenues** (Année civile 2014 - 2019)			37,8	39	37,3	37,5
Nombre de doctorants ayant définitivement et explicitement abandonné leur thèse dans l'année				8	7	5
Nombre d'étudiants ayant un financement spécifiquement dédié aux doctorants				54	48	
Nombre de doctorants salariés de l'enseignement primaire ou secondaire				0	0	
Nombre de doctorants salariés n'entrant pas dans les deux catégories précédentes				1	0	

* Pour 2019-2020, préciser la date d'observation ; ** Déduire les congés de maternité, parentaux, de maladies de longue durée et autres cas particuliers justifiés.

	2014	2015	2016
Nombre total de répondants à l'enquête	104	80	110
Agents contractuels dans le secteur public (ATER exclus)	10	7	8
Titulaires de la fonction publique en qualité de chercheur, enseignant-chercheur, ingénieur de recherche	17	12	8
Titulaires de la fonction publique en qualité d'enseignants dans le 1 ^{er} ou le 2 nd degré	3	7	0
Titulaires de la fonction publique dans une autre catégorie (collectivité territoriale, ministère, agence, secteur hospitalier, etc.)	0	0	0
Contrats d'ATER	3	0	6
Contrats post-doctoraux en France (ATER exclus)	11	7	14
Contrats post-doctoraux à l'étranger dans l'Union Européenne	7	0	3
Contrats post-doctoraux à l'étranger hors Union Européenne	4	11	7
Emplois permanents dans le secteur privé en qualité de chercheur, ingénieur, chef d'entreprise, professions libérales	24	18	28
Emplois permanents dans le secteur privé sur un autre type d'emploi	3	5	0
Emplois à durée déterminée dans le secteur privé en qualité de chercheur, ingénieur ou autre poste ayant requis un doctorat	3	4	3
Emplois à durée déterminée dans le secteur privé dans une autre catégorie.	1	0	0
En recherche d'emploi	15	4	29
En reprise d'études	2	2	3
Inactifs	0	1	0
Autres situations	1	2	1
Situations inconnues	36	45	19